



HIVER 2019

PARC REGIONAL DU HAUT JURA
GIRON

TRAPPEUR DU JURA
6-14 ANS

REFERENCE 001 003 001

VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021
75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le 1^{er} jour vers 17h00 et seront repris le dernier jour vers 10h00 (les horaires seront confirmés sur la convocation départ).

TRANSPORT

En autocar depuis, Annecy, Grenoble, Chambéry, Bourg-en-Bresse, Valence, Annecy et Lyon.
Une convocation sera envoyée environ 15 jours avant le départ.

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas inclus : Dîner.

Dernier repas inclus : Pique-nique du midi pour les transports en train.

SITE

► Situation géographique : Dans le parc régional du Parc Régional du Haut Jura, **le chalet la Fauconière** se trouve à 1000m d'altitude au bord d'une forêt immense dans le village de Giron qui est aussi une station de ski de fond renommée pour la qualité de ses pistes et son ensoleillement.

A 80km de Bourg en Bresse, à 100 km de Lyon et à 60 km de Genève.

► Cadre de vie : **Le chalet la Fauconière** est dans un cadre verdoyant au bord d'une immense forêt typique du massif du Jura. Une grande salle de restaurant très lumineuse accueillera les enfants dans une ambiance familiale. Les chambres de 3 à 6 sont toutes équipées de sanitaires complets. Salle « home-cinéma », salle avec vue panoramique pour la soirée dansante. En accès libre sur la commune : terrain multisport, cours de tennis, aires de jeux...

► Effectif du groupe : 24

ACTIVITES

Des vacances à la neige, accompagnée de diverses activités.

Ski de fond : avec moniteurs diplômés au cœur de la forêt enneigée tous les jours.

Cani-randonnée : baptême, découverte du métier de musher.

Biathlon : 1 séance avec des professionnels sur les traces des champions.

Raquettes : balades sur les traces et indices des animaux.

Jeux dans la neige : sculpture sur neige, luge, balade en raquette, bonhommes de neige et expériences amusantes.

ORGANISATION DU SEJOUR

► Équipe d'encadrement : animateurs diplômés ; 1 animateur pour 8 enfants. Moniteurs diplômés d'Etat pour les activités spécifiques. Chaque enfant aura un animateur de référence, en charge de sa vie quotidienne (argent de poche, vêtements, courrier, toilette, etc.)

► Vie collective : Le lever sera échelonné afin de respecter le rythme de chacun de 7 h 45 à 8 h 30. Le petit déjeuner se terminera à 9 heures afin de respecter le travail des cuisines et permettre de débuter toutes les activités.

Toutes nos activités qu'elles soient sportives ou artistiques sont encadrées par des animateurs spécialisés ou des moniteurs brevetés d'état conformément aux exigences en vigueur. La sécurité demeure une priorité majeure. Le respect sera le fil conducteur de tous nos séjours : respect d'autrui que ce soit le copain de chambre, l'animateur, ou le personnel technique ; respect également des locaux et lieux de vie et respect des activités proposées.

Le jeune sera acteur de son séjour et la réussite du séjour dépendra de l'attitude de chacun.

Les douches sont prises le soir. Les sanitaires sont nettoyés quotidiennement par notre maîtresse de maison.

Des déplacements en minibus se feront pour certaines activités.

Nous n'acceptons **pas de JEUNES FUMEURS** et en rapport aux activités physiques le jeûne n'est pas possible.

Attention ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge. Nous insisterons sur le respect des règles de la vie en collectivité pour que le séjour se déroule le mieux possible.

Certains jeunes peuvent avoir des difficultés de propreté la nuit. Une discussion suivie d'une solution sera apportée afin que l'enfant passe de bonnes vacances.

► Alimentation : Nous partageons les repas que notre cuisinier(e) s'affaire à rendre variés, équilibrés et délicieux : que les sportifs y trouvent l'énergie et les gourmets, les saveurs du terroir jurassien. Des pique-niques sont organisés. Notre projet éducatif reposant sur le principe de laïcité, nous effectuons le remplacement ou la compensation de certains aliments par d'autres au cours des repas. Par contre, nous sommes dans l'impossibilité de prendre en compte certaines demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités et avoir des répercussions sur le processus biologique de l'enfant. C'est le cas du strict respect du jeûne, dans le cadre du Ramadan. En cas d'allergies alimentaires, il est indispensable de nous transmettre dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI (projet d'accueil individualisé) afin de faciliter l'accueil, sans risque pour la santé de l'enfant ou du jeune et nous permettre d'évaluer notre capacité à prendre en compte la ou les interdictions alimentaires.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

Lors de ce séjour, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint). Blog : ondonedesnouvelles.com (mise à jour tous les 2 jours)

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Trousseau :** Du change complet pour 8 jours, combinaison de ski, lunettes de soleil, bonnet et gants (pas en laine), crème solaire, vêtement de pluie, gourde, sac à dos, sac de couchage, baskets, chaussures de rando, claquettes et chaussons pour l'intérieur. Pensez à fournir des vêtements chauds : les soirées en montagne sont froides! Un guide pratique vous a été remis au moment de votre inscription. Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des informations ne pouvant figurer sur cette fiche.

Prévoir des vêtements qui ne craignent pas trop selon les activités. Une paire de chaussons, chaussures intérieur et indispensable. Ainsi qu'un sac à dos, une gourde, vêtement chaud et bottes de neige.

Le trousseau donné est indicatif mais nous rappelons que le linge du jeune doit être marqué.

► **Lavage du linge :** Le linge sera lavé une fois par semaine pour les séjours de 12 à 15 jours uniquement.

► **Argent de poche :** Une somme de 20 à 30 € semble raisonnable. Les parents pourront remettre l'argent de poche à un animateur au moment du départ. L'enfant peut retirer son argent dès qu'il le souhaite. S'il souhaite le conserver avec lui, la Ligue de l'Enseignement de l'Ain ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de sa disparition. Les besoins étant limités, une somme de 10 € par semaine est suffisante.

► **Santé :** Merci de compléter toutes les rubriques de la fiche sanitaire avec attention et sans omission: traitements médicaux (avec ordonnance, notice et boîte de médicaments), allergies, régimes alimentaires...

Tous les médicaments apportés seront confiés à l'assistant sanitaire et administrés si besoin.

► **Frais médicaux :** Ils seront avancés par le centre, le remboursement vous sera demandé au cours du séjour. **OBLIGATION DE FOURNIR COPIE DE LA CARTE VITALE.**

► **Le téléphone :** 04.50.20.90.96 pour Lélex 07.78.41.22.56
04.50.59.80.06 pour Giron

► **Utilisation du téléphone mobile :** bien que parfaitement autorisée, nous conseillons vivement aux enfants et aux jeunes de ne pas emporter leur téléphone mobile. En effet, il est déconseillé, voire interdit au cours de certaines activités et un usage abusif peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour. Enfin, pour les plus jeunes, nous avons pu constater qu'il était parfois utilisé maladroitement pour appeler leurs parents et les inquiéter inutilement.

► **Objets de valeur :** Nous déconseillons la présence d'objets de valeur (MP3, bijoux, smart phone, tablettes, etc.) non indispensables au bon déroulement du séjour de votre enfant. Pour

les photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables marqués. Toute disparition d'objets devra être signalée au directeur avant la fin du séjour. Pour autant, les vols, dégradations ou pertes n'entraînent aucune responsabilité de notre association.

Les portables, tablettes numériques, gâteaux, sucreries, boissons sucrées seront confiés à l'arrivée au responsable de séjour et seront mis à disposition des enfants selon les règles établies dans la charte de vie élaborée en début de séjour.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, tablettes numériques, et autres ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image

Plan d'accès détaillé GIRON chalet la Fauconière



Venir en voiture

- Prendre l'Autoroute Blanche - A40 E21 E62 - MILAN/ANNECY/GENEVE/OYONNAX
- Tunnel de Chamoise – Viaduc de Nantua / Les Neyrolles
- Prendre Sortie 9 – St Germain de Joux
- Prendre à gauche – Route de Genève – Passer par Le Burlandier
- A St Germain de Joux, prendre à droite, direction GIRON et passer par Les Combes

Venir en train / transports en commun

- Gare à BELLEGARDE SUR VALSERINE puis Taxis jusqu'à GIRON

AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> autorise **> n'autorise pas** (*razer la mention inutile*)

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le